

# ATTESTATION DE RÉUSSITE

à l'examen certifié par l'AMF en application de l'article 312-3 de son règlement général<sup>(1)</sup>

*La présente attestation est attribuée à :*

**Monsieur Ryan FROST**

**né le [REDACTED] à [REDACTED] (99)**

**ROYAUME-UNI**

*Fait à Paris le*

**09/12/2022**

*Pour Génésia Finance*

*Directrice Générale, Caroline PLANTARD*



<sup>(1)</sup> Génésia est homologué par l'AMF (numéro de certification C6 en date du 14/06/2010) pour délivrer un examen certifié validant les connaissances réglementaires minimales à acquérir pour exercer les fonctions décrites à l'article 312-3 du règlement général de l'AMF. D'autres qualifications et expertises appropriées peuvent être requises pour exercer ces fonctions.